



FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR
DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93 515 Montreuil Cedex
Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 31 Octobre 2019

GROUPE LA POSTE

EXIGEONS LE CDI SANS CONDITION À TEMPS PLEIN POUR TOUS, CDD ET INTÉRIMAIRES LE 5 DÉCEMBRE: EN GRÈVE

Le groupe La Poste est l'un des premiers employeurs à embaucher de nombreux intérimaires ou recourir à la sous traitance sur le plan national comme international. Cette politique a pour but de maintenir les salariés dans la précarité, de les mettre en concurrence afin d'abaisser les droits et garanties de tous.

La Poste emploie chaque année plus de 20 000 CDD et intérimaires. C'est donc qu'il manque chaque année 20 000 postes en CDI pour écouler l'activité. Comment une entreprise, de cette taille, alors qu'elle connaît parfaitement ses besoins d'une année sur l'autre peut-elle recourir de façon aussi massive à des contrats précaires ?

Chronopost, seuls 2000 salariés sont de l'entreprise, l'activité de distribution des colis par exemple est très majoritairement voire systématiquement reversée à la sous traitance avec des conditions de travail dégradées.

Chez DPD ou Coliposte, la même politique est menée....

Avec 10 000 départs par an, 2 départs sur 3 ne sont pas remplacés et les conditions de travail à La Poste se dégradent de jour en jour. Les chiffres issus du bilan social 2018 de La Poste sont accablants : 15 000 CDD et 5 000 intérimaires.

Que l'on soit sur des activités courrier, colis, au réseau, dans les services financiers ou sur des directions nationales, on ne peut que constater l'utilisation désastreuse de ces personnels. Comment nos dirigeants peuvent-ils continuer impunément, à maintenir ces personnels dans l'incertitude.

DU TRAVAIL IL Y EN A !

Ces 20 000 précaires doivent être embauchés en CDI d'urgence, puisqu'ils contribuent non pas à écouler un surplus d'activité, mais bel et bien à traiter la charge de travail quotidienne.

La Poste a réalisé un bénéfice net de 798 millions d'euros en 2018 et veut encore augmenter ses profits de 300 millions d'euros pour satisfaire les appétits financiers de la Caisse des Dépôts et Consignations, future actionnaire majoritaire du Groupe La Poste. Le prix du timbre a doublé depuis 10 ans, les effectifs ont diminué drastiquement (moins 80 000 emplois). Pourtant, La Poste a touché plus de 1 milliard d'euros d'argent public sous la forme du Crédit Impôt Compétitivité Emploi.



Il y a de quoi embaucher les CDD et intérimaires que l'on voit tous les jours dans nos services.

Car ne soyons pas dupes où va se faire ce fameux plan d'économie si ce n'est sur les personnels ? Par exemple, le PDG de La Banque Postale ne s'en cache pas, quand il parle de mutualisation entre les services supports de la Caisse Nationale de Prévoyance et de la LBP.

**Alors où va tout cet argent payé de la poche du citoyen et de ceux qui travaillent ?
Car pour les personnels, ce n'est pas la même musique !**



CHAQUE JOUR, LES POSTIERS DU GROUPE, AVEC LA CGT SE MOBILISENT LARGEMENT ET MASSIVEMENT.

Les nombreuses luttes gagnantes qui ont lieu et se développent depuis des mois ont comme dénominateur commun :

l'organisation de travail et l'emploi.

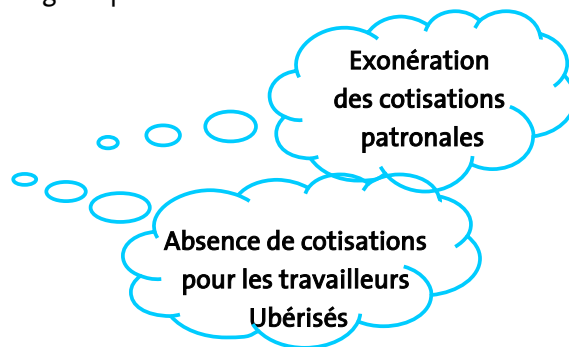
Ces luttes démontrent que rien n'est inéluctable puisque de nombreux contrats précaires sont transformés en CDI.

Créer des emplois pérennes est aussi gage de meilleures conditions de travail et de vie et permet d'assurer une qualité de service pour les usagers quelle

que soit la filiale ou l'entreprise.

Contrairement à ce que porte le gouvernement en lien avec le patronat, la flexibilité, la précarité, l'auto-entrepreneuriat, ne sont pas synonymes de progrès mais permettent de dégager plus de profits pour satisfaire les actionnaires.

Le recours à tous ces types de contrat, associé au maintien des bas salaires, a une incidence directe sur le financement de la protection sociale et en particulier la branche retraite



Pour la CGT

l'emploi pérenne à statut ou en CDI, que nous soyons employé ou cadre, doit être la norme dans les entreprises du Groupe.

C'est dans ce sens que la CGT propose la mise en place d'un nouveau statut du travail et d'une sécurité sociale professionnelle qui protège le salarié tout au long de sa vie professionnelle et permet de maintenir ses droits d'une entreprise à une autre.

LE 5 DÉCEMBRE

**EXIGEONS TOUS ENSEMBLE L'EMBAUCHE IMMÉDIATE EN CDI
DE TOUS LES CONTRATS PRÉCAIRES ET LE REMPLACEMENT DE TOUS LES DÉPARTS.**

Et décidons quel que soit notre statut, dans toutes les services, les filiales et les entreprises du groupe La Poste d'arrêts de travail pour gagner :

- ◆ des nouveaux droits et garanties
- ◆ des emplois stables et qualifiés
- ◆ le départ à la retraite à 60 ans et 55 ans pour les métiers pénibles

Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

**MATÉRIEL FINANCÉ
PAR LES COTISATIONS
DES SYNDIQUÉS CGT**

Nom	Prénom
Adresse	
Code Postal	Ville
(Facultatif) Téléphones ... → (perso)	→ pro
Grade/Classification	Métier
Service/Bureau (nom et adresse)	